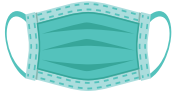




savigny-le-temple

Distribution des masques « barrières » aux Savigniens



Informations en date du 30 avril 2020

La ville de Savigny-le-Temple a mis en place une **chaîne de la solidarité pour confectionner des masques en tissu**, avec des agents communaux, des associations, et des habitants bénévoles et volontaires. En parallèle, **plusieurs commandes ont été passées** auprès de fournisseurs pour compléter cette production. L'objectif est de pouvoir **équiper l'ensemble des habitants de la ville d'ici la fin de la période de confinement**. L'agglomération Grand Paris Sud et le Département de Seine-et-Marne ont également commandé des masques à destination des habitants.

Pour protéger rapidement les personnes fragiles,

la ville met en place un système de distribution en 2 temps :

- la priorité est donnée dès maintenant pour équiper les personnes de + de 60 ans et les personnes « fragiles »
- les personnes de moins de 60 ans peuvent se déclarer, pour être équipées à l'approche du déconfinement

Comment obtenir un masque, ou vous déclarer pour en obtenir un à l'approche du déconfinement ?

- 📞 **Par téléphone** : en appelant le 01 64 10 68 90 du lundi au vendredi de 9h à 17h
- @ **Par e-mail à l'adresse** :
reservation.masques@savigny-le-temple.fr
- 👉 **Sur le site internet de la ville** :
un formulaire à compléter en ligne
sur savigny-le-temple.fr

*ou flashez
ce code*



Pour que chaque Savignien puisse être équipé, il vous sera demandé d'indiquer votre nom, adresse, numéro de téléphone, votre âge, ainsi que le nombre de personne dans votre foyer.

Pour les familles, préparez un justificatif de la composition de votre foyer, par exemple : copie de votre livret de famille, de l'attestation CAF, de votre déclaration d'impôts sur le revenu, de votre taxe d'habitation.



Comment récupérer le masque ?

La ville organise la distribution des masques :
soit sur livraison à domicile, soit dans un point retrait.
Les modalités vous seront précisées lors de votre appel.



sans masque



avec masque

Qu'est ce qu'un masque « barrière » ?

Un masque « barrière » est un masque en tissu qui couvre la partie inférieure du visage, du nez au menton. Rappelons que l'usage de ces masques n'a pas pour objectif premier de se protéger individuellement du virus, mais de **participer à éviter sa diffusion**. L'utilisation doit se faire dans le **strict respect des mesures barrières** (distances sociales et lavage des mains). Les masques ont été réalisés dans le respect des recommandations de l'Association française de normalisation (AFNOR).



Comment entretenir mon masque barrière ?

Ces masques sont réutilisables

Ils doivent être désinfectés régulièrement pour garantir leur efficacité : à la machine à laver pendant **30 min minimum à 60°C**, avec votre lessive habituelle. Il n'est pas recommandé de procéder à un nettoyage avec un four à micro-ondes. L'ensemble des recommandations pour bien entretenir son masque sont accessibles sur le site internet de l'AFNOR.

Pour en savoir +

sur le site internet Savigny-le-Temple.fr

ou flashez ce code



Par téléphone au 01 64 10 68 90



• RESTONS CONNECTÉS •

Toutes les actualités sur

 savigny-le-temple.fr

sur la page Facebook  @villeDeSavignyLeTemple